

Henri II, abandonné d'une grande partie de sa chevalerie, prit à son service vingt mille soldats mercenaires, milice d'une nouvelle espèce qui commençait à se former, depuis les croisades, en dehors de la féodalité. On les appelait *routiers*, c'est-à-dire gens de grandes routes, parce qu'ils étaient voleurs de grands chemins en temps de paix et soldats en temps de guerre. Ces soldats restaient au service tant qu'on les payait, tandis que les vassaux s'en allaient pour la plupart dès qu'ils avaient fait leurs quarante jours de service (1173). Henri II, à la tête de ses mercenaires, repoussa Louis VII et ses vassaux, et la lutte se termina par la soumission des trois fils rebelles et par un traité entre les deux rois (1174). Éléonore resta en prison.

Henri II, pour regagner ses deux fils puînés, Richard et Geoffroi, les mit en possession des duchés d'Aquitaine et de Bretagne sous sa suzeraineté. L'Aquitaine, qui ne pouvait souffrir la domination des gens du Nord et qui restait attachée à sa duchesse captive, se révolta contre le jeune duc Richard comme elle avait fait contre le roi; mais le jeune duc, qui annonçait déjà devoir être le fameux Richard *Cœur de Lion*, vint à bout des rebelles d'Aquitaine et de Gascogne, à l'aide de ces soldats mercenaires qui avaient déjà si bien servi son père (1176-1177). Henri II s'agrandit encore. Il acheta le comté de la Marche. Il s'empara, sans guerre déclarée, de presque tout le Berri, sous prétexte de s'assurer de la dot promise à la seconde fille du roi, fiancée à son second fils Richard.

Louis VII réclama en vain. Dans une entrevue qu'il eut avec Henri II, il adressa à celui-ci de vives plaintes sur tous les torts qu'il lui avait faits. « Je suis trop vieux aujourd'hui, dit-il, pour revendiquer par la force des armes les terres que vous m'avez prises; mais je remets la cause du royaume à Dieu, à mon héritier et à mes barons. » Son héritier, Philippe, qui avait douze ans, était présent, et se souvint. Le 4<sup>es</sup> novembre 1179, Louis VII, qui avait eu des atteintes de paralysie, fit sacrer à Reims le jeune Philippe, en présence des prélats et des grands.

Louis VII était resté malade à Paris; il languit encore près d'un an, et mourut, le 18 septembre 1180, dans le palais de la Cité.

Dans d'autres temps, ce faible prince eût perdu la royauté; mais la croyance au droit de la couronne, dont dépendait le droit de tous à tous les degrés de la hiérarchie féodale, était alors trop forte pour que le plus puissant vassal osât entreprendre de détrôner son suzerain. Les propres vassaux de Henri d'Angleterre ne l'eussent pas secondé pour renverser le roi de France, bien qu'ils l'aidassent sans scrupule à lui faire la guerre. La royauté avait été, sous le fils de Louis le Gros comme un astre éclipsé; cette éclipse allait cesser, et l'on allait revoir à la tête de la France un prince supérieur à Louis le Gros, et tel que l'on n'en avait pas vu sur le trône depuis la chute de l'empire des Francs.

## II

Henri II d'Angleterre avait été, comme nous l'avons montré, un homme d'État et un homme de guerre à dix-neuf ans; Philippe II de France, à quinze ans, annonçait déjà d'être l'un et l'autre. Il témoignait déjà l'ardeur d'agir et de commander, principe des actions d'éclat qui lui valurent plus tard le surnom de *Philippe-Auguste*, c'est-à-dire Philippe l'empereur, Philippe le grand monarque.

Le jeune Philippe avait déjà l'énergie, mais il n'avait pas encore la prudence du politique. Il excita de grands troubles autour de lui par ses manières impérieuses. Il se brouilla d'abord avec sa mère et ses oncles maternels, les princes de la maison de Champagne, puis avec son parrain et son maître en chevalerie, le comte Philippe de Flandre, dont il venait d'épouser la nièce, Isabelle de Hainaut, une

descendante de Charlemagne. Le comte de Flandre et les princes champenois se réunirent contre le roi avec d'autres grands barons encore, et, si le roi d'Angleterre et ses fils se fussent joints aux seigneurs ligués, le jeune Philippe eût été réduit aux abois.

Mais Henri II, qui s'était donné tant de peine pour ébranler le trône de France, le soutint au moment où il semblait n'avoir qu'à étendre la main pour l'abaisser autant qu'il lui plairait. Il ménagea la paix entre le jeune Philippe et ses adversaires (1185-1189). C'est ainsi que changent les désirs et les pensées des hommes. Le but d'ambition que Henri II avait poursuivi avec tant d'ardeur et de persévérance n'avait plus d'intérêt pour lui. C'était pour fonder la grandeur de la famille des Plantagenets qu'il avait élevé sa puissance au-dessus de celle du roi de France, son suzerain; et voici que les héritiers de cette famille, ses trois fils aînés, étaient sans cesse en querelle entre eux et en révolte contre lui, sans motifs, sans but, sans qu'il lui fût possible de les ramener à la raison. La passion, chez lui, si emportée et si effrénée qu'elle fût, n'avait pas altéré l'intelligence politique; chez ses fils, la passion aveugle et capricieuse ne calculait rien et n'écoutait rien; leurs brillantes qualités, même chez celui qui fut un héros, Richard Cœur de Lion, ne servaient qu'à d'éclatantes folies.

L'aîné des quatre fils de Henri II, ce Henri au court mantel pour qui il avait rêvé la réunion des trônes de France et d'Angleterre, étant encore une fois en armes contre lui, fut pris de maladie, et le fit prier de le venir voir. Henri II, méfiant et ulcéré, n'y alla point. Quelques jours après, il apprit la mort de son fils. Il eut alors grand regret de ne pas s'être réconcilié avec lui, et ayant fait prisonnier un conseiller et ami du jeune Henri auquel il gardait grande rancune, le fameux troubadour aquitain Bertrand de Born, qui n'avait cessé d'exciter le jeune prince à la rébellion, il ne se vengea point de cet ennemi. Lui, qui avait exercé tant de vengeances injustes contre d'autres, il épargna celui-ci, et l'indemnisait même de tout ce qu'il

avait perdu dans la guerre (1183). Henri II pardonna aussi à sa femme, la reine Éléonore, et lui rendit la liberté et son comté de Poitou (1185). Philippe-Auguste, sauvé par ce changement d'idées chez Henri II, commença de bonne heure à s'agrandir.

La maison de Vermandois, qui était, comme la maison ducale de Bourgogne, une branche de la race royale de Hugues Capet, s'éteignit, en 1182, par la mort d'Élisabeth de Vermandois, femme du comte Philippe de Flandre. Le jeune roi, cousin de la feu comtesse, réclama l'héritage, qui comprenait, avec Saint-Quentin, Amiens, Péronne et le Valois. Le comte de Flandre, après quelque résistance, remit d'abord l'Amiénois au roi; puis, à la suite de nouvelles querelles, il fut convenu que le reste de l'héritage de Vermandois reviendrait au roi après le comte, et que la jeune reine Isabelle de Hainaut aurait le comté d'Artois en héritage de son oncle (1185).

Le roi Philippe fit ensuite la guerre à Hugues, duc de Bourgogne, comme protecteur des églises que ce duc rançonnait. Philippe-Auguste avançait que les seigneuries d'Église relevaient partout directement de la couronne. C'était une grande et hardie nouveauté. Déjà l'abbé Suger avait inspiré à Louis VII la même prétention sur les communes. Philippe reprenait le rôle de son grand-père, Louis le Gros. Il devenait politique, ménageait les grands tout en les contenant, se faisait bien venir du clergé, et favorisait la bourgeoisie.

L'intérêt fiscal n'avait pas eu moins de part que le fanatisme religieux à la persécution qu'il exerça contre les juifs dès les premiers mois de son règne. « En ce temps, disent Rigord et la Chronique de Saint-Denis, les juifs habitoient à Paris et dans tout le royaume en trop grande multitude : les plus grands et les plus sages de la loi de Moïse (les principaux rabbins) étoient venus en France et résidoient à Paris : ils y demeurèrent si longuement et s'y enrichirent si bien, qu'ils achetèrent près de la moitié de la Cité, et, contre les décrets de la sainte Église, ils avoient des serviteurs chrétiens avec eux dans leurs hôtels, et ouvertement les faisoient judaïser

et départir de la foi chrétienne. Les bourgeois, les chevaliers et les paysans de toute la contrée étoient en telle sujétion envers eux par *les grandes sommes* qu'ils leur devoient, que les juifs prenoient les meubles et possessions de ces pauvres chrétiens, les obligeoient à les vendre, ou retenoient dans leurs maisons les débiteurs, comme captifs en *chartres*. Les juifs souilloient les ornements d'église qui leur étoient remis en gage, faisoient soupes au vin à leurs *juitiaux* (petits juifs) dans les calices bénits et consacrés à Dieu. Quand le bon roi sut que la foi de Jésus étoit ainsi déprisée, il fut ému de compassion, et se ressouvint avoir ouï dire maintes fois, aux enfants nourris avec lui au Palais, que les juifs de Paris prenoient chaque année un enfant chrétien, le jour du saint vendredi, le menaient en des grottes sous terre, et le crucifioient en haine de Notre-Seigneur. Le roi Philippe alla consulter un ermite, ayant nom Bernard, très saint homme, qui lui conseilla de *tenir quittes* tous les chrétiens des dettes qu'ils devoient aux juifs, de mettre tous les juifs hors de son royaume et de retenir pour son usage la cinquième partie des créances de ces infidèles... Ainsi fut fait... En l'an 1181 (avril), le roi commanda que tous les juifs s'apprêtassent à quitter le royaume de France, et qu'ils fussent tous dehors à la fête Saint-Jean-Baptiste de l'année suivante : il leur donna licence de vendre seulement leurs meubles, et retint les biens-fonds qu'ils avoient achetés. » Quelques juifs se firent baptiser, et le roi leur rendit leurs biens; les autres firent de grands dons et de plus grandes promesses aux barons et aux prélats pour obtenir leur intercession; mais Philippe fut inexorable, et les juifs partirent au mois de juin 1182. Leurs synagogues furent changées en églises.

Tous les seigneurs ne suivirent pas l'exemple du roi; les juifs ne furent expulsés ni des États anglo-normands ni des seigneuries du Midi. Partout cependant les peuples catholiques applaudissaient aux pieuses violences de Philippe, et poussaient leurs princes à imiter le roi de France. Aussitôt après la mort de Henri II, qui, tant qu'il

vécut, empêcha les persécutions religieuses, les Anglais massacrèrent leurs juifs à Londres, à York, et dans beaucoup d'autres villes.

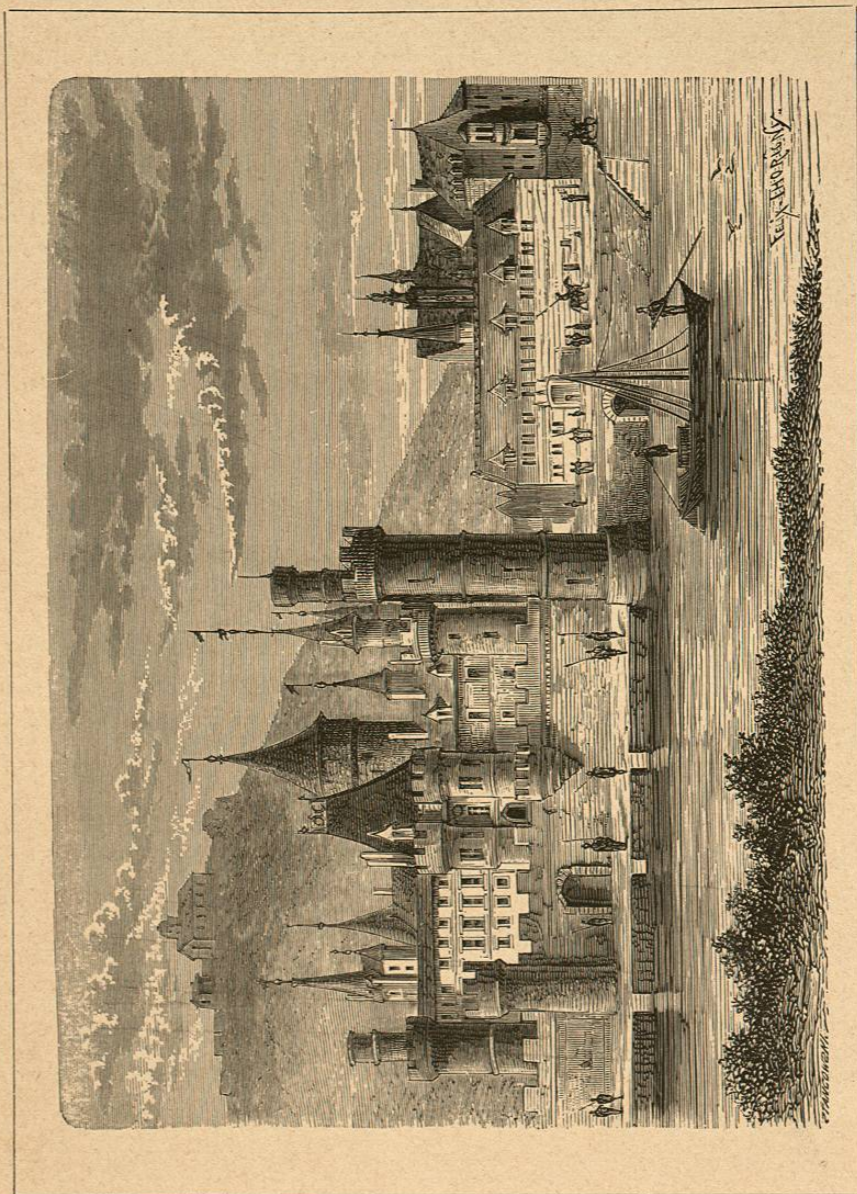
Philippe-Auguste employa d'autres moyens plus légitimes pour gagner l'affection de la bourgeoisie, et se laissa emporter par le mouvement municipal qui reprenait une nouvelle impulsion à chaque avènement royal. Il confirma et renouvela un certain nombre de chartes de villes, données ou ratifiées par son père et son aïeul. Il autorisa la fondation de beaucoup de petites communes, sans accorder toutefois la même faveur aux grandes cités du domaine. Louis VII, en 1180, avait affranchi tous les serfs ou *gens de corps* d'Orléans et environs à cinq lieues à la ronde, expiant ainsi ses anciennes rigueurs envers les Orléanais. Philippe confirma cette charte, et, en 1183, déchargea de toute taxe et taille, c'est-à-dire de tout impôt direct, les hommes d'Orléans et d'une banlieue fort étendue. Dans la même année, Fontainebleau obtint une charte de commune : la charte accordée par Louis VII à Compiègne fut confirmée en 1185; en 1187, Philippe confirma les coutumes de Tournai, qui, de temps immémorial, jouissait d'une grande liberté sans porter le titre de commune. Les magistrats de Tournai, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, se qualifiaient de sénateurs, ou, autrement, prévôts, échevins et jurés. Tournai étoit une véritable république, indépendante de son évêque et du comte de Flandre, et relevait directement de la couronne de France : une sorte de prestige historique entourait cette ville, qui avait été le berceau de l'empire des Franks. Les chartes de Pontoise, Poissi, Montreuil-sur-Mer, sont de 1188. Sens, si maltraité jadis par Louis VII, continuait de lutter contre les seigneurs d'Église depuis quarante ans, et avait recouvré de fait les franchises qui lui étoient refusées en droit. Philippe, en 1189, lui octroya enfin une charte de commune. Philippe sanctionna en outre diverses chartes octroyées par des seigneurs à leurs vassaux, entre autres celles de Saint-Denis et de Dijon.

Paris ne fut pas si heureux : la royauté n'entendait pas accorder

les privilèges républicains des communes à la capitale du royaume ; cependant l'administration du prévôt royal, successeur des anciens vicomtes, ménageait la bourgeoisie parisienne, et surtout la fameuse « Compagnie de la marchandise de l'eau », c'est-à-dire du transit de la Seine, qui était, de fait, une espèce de corps de ville et qui a donné à Paris le navire de son blason. Philippe gagna d'ailleurs l'affection des Parisiens par de grandes améliorations dans leur ville. Il fit paver en grès les deux principales rues qui se croisaient au centre de la cité. Cet incident mérite qu'on s'y arrête : c'est le premier effort tenté pour la restauration de l'édilité dans le nord de la France, et pour l'assainissement de ces amas de masures, sillonnés de ruelles étroites et infectes, qui s'étaient élevés sur les débris des élégantes cités romaines, et qui sont devenus nos villes modernes. Le sentiment du beau, par l'inspiration religieuse, était ressuscité avant celui de l'utile, et les villes du moyen âge offraient le contraste de chefs-d'œuvre d'architecture surgissant du milieu d'un océan de boue et souvent obstrués, à leur base, par des entassements de baraques hideuses.

Philippe, vers le même temps, fit construire deux grandes halles dans le quartier de la rive nord, près l'église des Innocents, au lieu-dit Champeaux, qui servait à la fois de cimetière et de marché ; puis le cimetière fut fermé de murs ; c'est là l'origine des halles de Paris, si bizarrement associées aux fameux *charniers des Innocents*.

Paris s'étendait et prenait un aspect imposant : des collèges, des hôpitaux, des aqueducs, se construisaient ; Louis le Gros avait entouré de murailles flanquées de tours une partie des deux faubourgs du Nord et du Sud ; il avait fortifié la tête du Grand-Pont de la Cité par le *Grand-Châtelet*, et celle du Petit-Pont par le *Petit-Châtelet*, bâtis aux lieux mêmes où s'élevaient autrefois ces deux tours si vaillamment défendues par les Parisiens contre les Normands. A l'extrémité occidentale de l'enceinte du faubourg du Nord, en face de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Philippe commença, hors de



LE LOUVRE SOUS PHILIPPE-AUGUSTE